

FICHE TECHNIQUE



Informations utiles

Bris de verre dus à des influences mécaniques

Le verre est un liquide qui a été surfondu et fait partie des corps cassants qui se brisent immédiatement une fois que leur limite d'élasticité a été atteinte. De tels bris peuvent avoir des causes très diverses.

Lorsque l'on travaille avec du verre (p. ex. lors d'un montage ou d'un transport), il arrive très souvent qu'une inattention ou un choc non remarqué provoque des dommages sur les bords d'un verre.

Ces dommages affaiblissent le verre et peuvent entraîner ultérieurement des bris causés par des charges comparativement moins importantes.

Les modifications d'un bâtiment ou d'une construction peuvent également être à l'origine de tensions insupportables pour le verre. De telles sollicitations peuvent avoir des causes thermiques et statiques.

La cause du bris et le moment du bris peuvent être décalés dans le temps : un vitrage peut donc se briser un long moment après un choc. La cause d'une rupture ne peut généralement être constatée que lors du démontage.

La garantie d'un verre isolant concerne exclusivement l'absence de condensation dans l'espace d'air et la translucidité du verre. Elle ne couvrira cependant pas les bris de verre.

Il est donc recommandé de contracter une assurance bris de verre qui règlera les problèmes de bris dans le cadre du passage des risques et de l'utilisation au client ainsi que de l'utilisation finale du verre par le client.

